

E12N3R

# Habilitation électrique

## Opérations de manœuvre d'exploitation en Basse Tension

### Indice BE Manœuvre

### Recyclage

FORMACODE : 24049 - 24095

#### OBJECTIFS

Mettre hors service un équipement électrique.  
Effectuer en toute sécurité des manœuvres d'exploitation d'ordre électrique en BT (réarmement de disjoncteurs).  
Rendre compte de son activité.

#### TYPE DU PUBLIC

Personnels d'exploitation et d'entretien non électriciens dont le titre d'habilitation doit être renouvelé pour réaliser des manœuvres d'ordre non électrique (réarmement de disjoncteurs) : opérateurs de chaîne de production, veilleurs de nuit, chefs cuisiniers...

#### PREREQUIS

Avoir suivi la formation initiale préparant à l'habilitation électrique des indices visés.

#### PÉDAGOGIE

##### OUTILS ET MOYENS

##### > Méthodes pédagogiques

La formation est initiée par un retour d'expériences de tous les stagiaires et est suivie d'une alternance d'exposés théoriques de révision et d'ateliers pratiques.

Les exercices pratiques sont orientés sur la mise hors service d'un équipement, la manœuvre d'exploitation, et le compte rendu de son activité.

##### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis isolant, gants isolants et écran facial.

##### > Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

##### ÉVALUATION

##### > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

- Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

*Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

##### > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## CONTENU

### THEORIE

- > Retours d'expériences
- > Matériels électriques BT et TBT
- > Moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)
- > Limites de l'habilitation BE Manœuvre
- > Différentes manœuvres
- > Respect des consignes du chargé d'exploitation ou du chargé de consignation
- > Conduite à tenir en cas d'accident

### PRATIQUE

- > **Exercices sur :**  
La mise hors service d'un équipement, la manœuvre d'exploitation, et le compte rendu de son activité

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.*

*Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.*

*Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : [intercariforef.org](http://intercariforef.org) et [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)).*

## MODALITÉS

**Durée :** 1,5 jour.

**Prix :** nous consulter.

**GUIDE DES HABILITATION ET DES FORMATIONS**

| NORME NF C 18-510   |                                   |                      |  |   |  |
|---|-----------------------------------|----------------------|--|---|--|
| Nature des opérations réalisées imposant une habilitation électrique  | Fonction selon la Norme           | Niveaux habilitation | Références Prérequis techniques  |   |  |
| <b>TRAVAUX D'EXPLOITATION ET INTERVENTIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE</b>   |                                   |                      |  |   |  |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT) en assurant sa propre sécurité  | Exécutant Travaux BT              | B1<br>B1 V           | Stage E12B1 ou Stage E12WB1 <sup>(2)</sup>   | Stage E12B3 <sup>(1)</sup><br>ou<br>Stage E12WB3 <sup>(2)</sup>   | Stage E12B5 ou<br>Stage E12WB5 <sup>(2)</sup>  |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres   | Chargé de travaux BT              | B2<br>B2 V           | Prérequis :<br>compétences en<br>électricité<br>Recyclage :<br>Stage E12B3R,<br>ou<br>Stage E12WB3R <sup>(2)</sup>                               |   |  |
| Consignation des installations électriques  | Chargé de consignation BT         | BC                   | Prérequis :<br>compétences<br>en électricité   |   |  |
| Entretien et dépannage sur des installations électriques en BT  | Chargé d'intervention générale BT | BR                   | Stage E12B2 ou<br>Stage E12WB2<br>Prérequis :<br>compétences en<br>électricité<br>Recyclage :<br>Stage E12B3R ou<br>Stage E12WB3R <sup>(2)</sup> | Recyclage :<br>Stage E12B3R<br>ou<br>Stage<br>E12WB3R <sup>(2)</sup>  | Prérequis :<br>compétences<br>en électricité<br>Recyclage<br>Stage E12B5R ou<br>Stage E12WB5R <sup>(2)</sup> |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité   | Exécutant Travaux HT              | H1<br>H1 V           | Stage E12B4<br>ou Stage E12WB4 <sup>(2)</sup>  | Prérequis : habilitation indices<br>B1, B2, BC<br>Recyclage : Stage E12B4R ou<br>Stage E12WB4R <sup>(2)</sup> |  |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques HT, remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres | Chargé de travaux HT              | H2<br>H2 V           |  |   |  |
| Consignation des installations électriques HT   | Chargé de consignation HT         | HC                   |  |   |  |
| <p>(1) La norme NF C 18-510 prévoit une durée de 4 jours, celle-ci est ramenée à 3 jours par l'optimisation de la partie pratique animée si nécessaire, en sous groupes par 2 Formateurs.</p> <p>(2) Stage réalisé en Blended Learning.</p>                 |                                   |                      |  |   |  |

## LES MOYENS DE SOCOTEC



### 3 solutions de formations sur mesure

- Les **formations interentreprises** sont déployées sur des plateaux techniques dotés d'équipements représentatifs des situations de travail.
- Les **formations intra entreprise** font l'objet d'une même attention. Aussi, il est proposé à l'entreprise une évaluation de son site afin de recréer l'univers des plateaux techniques. A défaut, il est soit mis à disposition des châssis pédagogiques BT, soit proposé de réaliser la formation sur l'un des plateaux techniques des Centres de formation.
- Les **formations E-Learning** permettent d'acquérir à distance et à son rythme, l'intégralité des connaissances théoriques nécessaires avant l'apprentissage pratique sur les installations de l'entreprise ou celles du Centre de formation et l'évaluation des compétences conformément à la Norme NF C 18-510.



### Une pédagogie active

- Les **Formateurs issus du terrain**, parfaitement initiés aux méthodes d'enseignement, sont positionnés en tant que ressources au centre du groupe d'apprenants pour favoriser les échanges.
- Les **parcours pédagogiques** multiples répondent aux différentes fonctions décrites par la Norme NF C 18-510 et ont pour objectif d'aller au-delà de l'obligation réglementaire de la formation pour faire accepter des logiques de changement par l'appropriation de compétences nouvelles.
- La **stratégie pédagogique dynamique** alterne exposés explicatifs, exercices théoriques et mises en application pratique avant la réalisation des évaluations.



### Des moyens pédagogiques spécifiques

- Les outils tels les **châssis pédagogiques et les méthodes d'enseignement** sont conçus au niveau national et déployés à l'identique dans chaque Centre de formation.
- Les **ressources techniques et pédagogiques complémentaires** permettent au Formateur d'illustrer les préoccupations particulières de chaque stagiaire.



### Une aide à la décision pour l'employeur

- Une **fiche individuelle des résultats** des évaluations théoriques et pratiques consigne les acquis de chaque stagiaire.
- La formulation de l'**avis du formateur** sur le niveau d'habilitation et les acquis du stagiaire permet à l'employeur de prendre la décision de l'habilitation électrique de son salarié en toute connaissance de cause.



### Une formalisation des habilitations électriques

- Le **titre d'habilitation** pré-remplis remis à l'employeur est à signer avant sa remise aux salariés concernés.
- Le support remis au stagiaire en fin de formation reprend les principales **prescriptions de sécurité électrique**.
- Le Centre de formation vous informe de la date des recyclages à prévoir pour vos salariés qu'il a formés.